

HAM



La fête pour Tchout Jaques

Les géants du Nord étaient réunis autour de leur cousin de Ham, dimanche.

Page 12

ALBERT



Partage autour de la photo

Le 5^{ème} festival Pose partage se tient les 7 et 8 mai au TJP avec ateliers, sorties, expositions et conférences.

Page 13

ROSIÈRES



Taux stables

La fiscalité n'augmentera pas cette année. L'annonce a été faite lors du dernier conseil municipal.

Page 15

AGRICULTURE

Lueur d'espoir pour paysan fragilisé

Solidarité Paysans Picardie, à Chaulnes, vient en aide aux agriculteurs en détresse. L'association est débordée.

Is ne savent plus vers où tendre les mains. Les bénévoles comme les salariés de Solidarité Paysans Picardie (SPP) reçoivent de plus en plus d'appels d'agriculteurs désespérés, noyés dans les dettes et les difficultés. « En 2006, nous aidions 88 familles. En 2016, elles sont 160 dont 58 nouvelles. 85 sont dans la Somme, 57 dans l'Aisne et 15 dans l'Oise », explique Sandrine Desnoyers, coordinatrice chez SPP. Elle est une des quatre salariées. Créée en 2004, l'association fonctionne essentiellement avec des bénévoles, mais ils ne sont pas assez nombreux.

« L'idéal, c'est un binôme formé par un salarié et un bénévole. C'est plus rassurant de pouvoir confier ses difficultés à quelqu'un qui connaît le métier. Mais c'est compliqué, on manque de monde », explique Annie Capron. Elle vient de prendre la présidence de l'association, après avoir elle-même été épaulée par SPP. Elle et son mari ont pu revendre leur exploitation, qui existe toujours, dans le Doullennais. Près de 70 % des agriculteurs aidés parviennent à poursuivre l'aventure. Une vraie lueur d'espoir dans un avenir souvent très sombre.

Les exemples cités par les médias au plus fort de la crise agricole ne sont pas des cas à part. L'endettement, les soucis de santé liés au stress, les problèmes familiaux, les

70 % des agriculteurs qui ont été aidés par une association Solidarité Paysans parviennent à sauver leur exploitation. C'est un chiffre national.

journées de travail qui n'en finissent pas... « Tout est lié, c'est un engrenage », expliquent les deux femmes.

Les problèmes surviennent même de plus en plus tôt. Certains jeunes agriculteurs sont à peine installés qu'ils sont déjà surendettés. « La reprise de la ferme familiale épure les dettes des parents, quand c'est possible, quand c'est suffisant, explique Annie Capron. Mais parfois les jeunes débutent avec déjà des comptes dans le rouge. Nous, nous ne sommes pas là pour leur dire qu'il ne faut pas y aller. Nous sommes juste là pour donner des conseils et les épauler dans la voie qu'ils ont choisie. » Pas facile de décider de fermer l'exploitation familiale, qui souvent vient des grands-parents ou même de plus loin.

L'équipe de SPP remarque quand même un changement : « Les exploitations qui font appel à nous sont plus jeunes, plus de la moitié à moins de 20 ans. Mais il y a de plus en plus d'agriculteurs qui savent ar-



Les agriculteurs demandent juste à vivre de leur travail. Solidarité Paysans les y aide.

rêter, qui savent dire stop, que ce n'est plus possible. Le fait d'en parler davantage, ça aide. Le tabou tombe. Et nous voyons aussi des parents qui refusent la reprise à leurs enfants ».

« Souvent, quand ils appellent, il est déjà trop tard »

Les agriculteurs les plus touchés, sans surprise, sont les éleveurs : le lait, les cochons... « Les dettes sont plus importantes, quand il a fallu mettre aux normes une salle de traite, par exemple. Certains redres-

sements judiciaires dépassent le million d'euros », explique un bénévole. « Souvent, quand ils nous appellent, il est déjà trop tard, regrette Sandrine Desnoyers. Le redressement judiciaire est prononcé. Il y a une période d'observation d'un an, en deux fois six mois, qui permet de geler les dettes, le temps de refaire de la trésorerie. Mais c'est court, un an. Parfois, ce sont les mandataires judiciaires qui les envoient vers nous. »

La force de Solidarité Paysans, c'est le fonctionnement en bi-

nôme. « Il nous arrive de faire de la médiation familiale, quand tout dialogue est rompu. Le bénévole part faire un tour avec l'agriculteur, la salariée reste avec l'épouse. » S'ils veulent vider leur sac... Car il n'est pas simple de reconnaître que le ménage ne vit que du salaire de madame, quand monsieur trime plus de 80 heures par semaine juste pour rembourser des dettes. « Et les célibataires vivent chez leurs parents. Ça peut être compliqué aussi, quand eux possèdent les terres que lui exploite. Les parents mettent souvent leur grain de sel. »

SPP recherche donc des bénévoles des trois départements, ayant l'habitude du monde agricole, ou habituées aux démarches administratives. Assistantes sociales, mandataires, infirmières, agriculteurs à la retraite seront accueillis les bras ouverts. « Même juste un jour par mois ».

CHRISTÈLE DUFOURG

► Solidarité Paysans Picardie, 03 22 85 86 75, solidarite.paysans.picardie@wanadoo.fr

Les subventions départementales tardent

L'association Solidarité Paysans Picardie tire principalement ses ressources des subventions des trois conseils départementaux picards. Avec les élections de décembre dernier, tout a été bouleversé. L'argent tarde à arriver, ce qui fragilise l'association. L'Aisne a été la première à valider à nouveau son versement de 10 000 euros. La Somme tarde un peu « mais ce sera voté à la commission permanente de juin, les 17 000 euros seront reconduits ». C'est l'Oise qui donne le plus d'incertitudes : « Le dossier est toujours en cours d'instruction, ce sera voté en commission permanente soit le 2, soit le 30 mai. Impossible de vous donner le montant. » L'an dernier, l'Oise avait versé 22 500 euros.